



INFORMATIONS IMPORTANTES

en prévision de votre prochain voyage de groupe

Voyages Action tient à vous remercier d'avoir choisi notre agence de voyages pour votre prochain voyage de groupe. Comme vous le savez, les dernières années n'ont pas été faciles, le domaine du voyage fut durement touché en raison de la situation encadrant la pandémie de COVID-19. Évidemment, c'est pour nous un immense plaisir de pouvoir recommencer à pratiquer notre métier comme nous l'avons toujours fait depuis plus de 40 ans maintenant et de pouvoir organiser des départs de groupe aux quatre coins du globe. De ce fait, Voyages Action tient à vous mentionner certaines spécifications, recommandations et règles de conduite afin d'éviter toute déception à destination. L'objectif premier de ce communiqué est de garantir à tous un environnement sécuritaire, mais surtout, un voyage à la hauteur de vos attentes.

- Selon la destination et/ou le type de produit réservé, nos fournisseurs à destination ont tous des protocoles advenant des cas de COVID-19 et ceux-ci suivront les protocoles en place selon les directives des autorités locales. En tant que client de Voyages Action, vous acceptez donc de vous conformer à ces protocoles pour votre propre sécurité et celle des autres.
- Tous nos passagers doivent se soumettre aux conditions d'entrée du pays visité, ce qui veut donc dire que pour la très grande majorité de nos groupes accompagnés, vous devez avoir un schéma vaccinal complet. Nous vous conseillons fortement de vous prémunir d'une assurance médico-hospitalière et/ou annulation couvrant la COVID-19 puisque vous pourriez être appelé à vous isoler du reste du groupe. Dans ce type de situation particulière, ce sont vos assurances qui vous prendront en charge et nous resterons prêts à vous assister avec cette situation.
- Depuis le 18 juin 2022, le port du masque n'est plus obligatoire au Québec (sauf dans les milieux de soins), mais il pourrait être exigé selon votre destination. Il est fortement recommandé de le porter lorsqu'il n'est pas possible d'appliquer les mesures de distanciation. Veuillez noter que l'accompagnateur pourra exiger le port du masque afin d'assurer la santé et la sécurité des passagers du groupe. Voyages Action et ses fournisseurs de services touristiques pourront refuser de fournir un service à tout voyageur présentant des symptômes de la COVID-19.

voyages action

- Nos fournisseurs de services touristiques ont mis en place des protocoles d'hygiène, nous vous invitons à les respecter en tout temps. Un risque inhérent d'exposition à la COVID-19 existe dans tout lieu public où des personnes sont présentes. En tout temps, vous devrez prendre les mesures nécessaires pour protéger votre santé et votre sécurité. Nous vous invitons à vous assurer que votre bagage contient de l'équipement de protection nécessaire comme des masques, des désinfectants pour les mains et des tests rapides de COVID-19 dont vous avez besoin pour votre voyage. Veuillez adopter des pratiques de distanciation physique et d'hygiène tout au long de vos préparatifs avant le voyage et pendant votre voyage. Suivez toutes les instructions à destination, qu'il s'agisse de signalisation physique ou de demandes de notre personnel une fois que vous êtes en voyage avec nous. En choisissant de voyager avec Voyages Action, vous assumez volontairement tous les risques liés à l'exposition au virus de la COVID-19. Aidons-nous à rester en sécurité et en bonne santé !
- Que se passe-t-il si un membre du groupe présente des symptômes s'apparentant à ceux de la COVID19 ou si celui-ci a été en contact étroit avec une personne qui est atteinte ou pourrait être atteinte de la COVID-19 ? Cette personne doit prévenir l'accompagnateur et faire un test de dépistage rapide. Si le résultat du test est négatif, la personne pourra poursuivre le voyage. Que se passe-t-il si un membre du groupe obtient un résultat positif suite à un test de dépistage rapide ? Si un participant du groupe est déclaré positif lors d'un voyage avec nous, il devra s'isoler dans ce pays pendant le nombre de jours requis comme stipulé par les autorités locales. Il ne sera plus possible pour cette personne de suivre le groupe et de participer aux activités prévues lors du voyage. Veuillez noter que si votre voyage comprend une portion croisière et que vous êtes déclaré positif à la suite d'un test de dépistage à bord du navire, le protocole de la compagnie de croisière s'appliquera.
- Si quelqu'un dans le groupe est déclaré positif à la COVID-19, qui paie la quarantaine dans un hôtel et les dépenses supplémentaires associées comme la nourriture, etc. ? Les frais associés sont à votre charge et vous devrez communiquer immédiatement avec vos assurances voyage. L'accompagnateur et notre équipe de soutien pourront vous aider à prendre toutes les dispositions nécessaires pour votre hébergement, nous resterons en contact avec vous et vous soutiendrons jusqu'à ce que vous soyez en mesure de rentrer chez vous ou de rejoindre le groupe, une fois autorisé à voyager. Advenant qu'il soit impossible que vous puissiez rejoindre le groupe, vous devrez également prendre les arrangements nécessaires pour votre retour à la maison et assumer les frais qui s'y rattachent. Nous vous recommandons fortement de souscrire une assurance voyage pour couvrir de telles situations. Veuillez-vous assurer que vous êtes couvert pour les dates complètes de votre voyage et vérifier que vous disposez d'un niveau de couverture approprié pour : Interruption de voyage - pour couvrir le coût total du voyage. Aucun remboursement ne sera possible de la part de Voyages

voyages action

Action pour ces dépenses imprévues reliées à cette situation et pour les prestations non utilisées à la suite d'une interruption de voyage dû à la COVID-19.

Suite à la lecture de ce document, je comprends et j'accepte de suivre ces spécifications, recommandations et règles de conduite soutenues par Voyages Action.

Nom du voyage

Dates du voyage

Client(s)

Nom complet (1)

Nom complet (2)

Signature (1)

Signature (2)

Merci d'avoir pris connaissance de ces informations primordiales pour le bon déroulement de votre voyage. Toute l'équipe de Voyages Action vous souhaite un excellent séjour !



Stéphanie Comtois
Directrice des opérations